



CLUB DE TENNIS DU VERDON (CTV)

Adresse des courts : 107 Chemin des Loisirs – 04170 Saint André les Alpes
Adresse postale : CTV – Mairie, 1 Place Charles Bron – 04170 Saint André les Alpes
N°SIRET : 429 485 899 00018

Mail du CTV : clubtennisverdon@gmail.com

Site Internet du CTV : <http://www.clubdetennisduverdon.sitew.fr/>

Page Facebook du CTV : <https://www.facebook.com/ctverdon/>

COMPTE-RENDU / PROCÈS-VERBAL

Assemblée Générale Ordinaire 2023

Samedi 02 Septembre 2023 à 16h30 au Club

16 Personnes présentes :

NOM et Prénom	Signature
Tropelino Lisou	
ALLEMANN Benoît	
CIRILLO Denis et Adeline	x
SALICIS Marie-Pierre et Anthony	
FAHED Camille	
ORGER Charlyne	
PATOCS Ildiko	
CHASTOL Maxime	
BRAPOLINO FRANKY	
SILVANO Laurent	
PAUTRAT JM	
LAGIER Arim	
Alleman Emilie	

PONIN BALCON Hugues

Personnes excusées et procuration : Olivia D'Haene, Claudia Dolique, Serge Kachinsky, Eliane et Francis Duponchelle.

Discours d'ouverture de la Présidente avec l'ordre du jour :

- 1) Bilan moral et rapport d'activité
- 2) Préparation de l'année et projets à venir
- 3) Rapport financier
- 4) Présentation des montants des cotisations/licences pour la saison 2023/2024
- 5) Élection des membres du Comité Directeur et du Bureau
- 6) Questions diverses

Approbation du compte-rendu de l'AG 2022

Compte-rendu de l'AG 2022 envoyé par mail aux adhérents et disponible sur le site du CTV depuis septembre 2022.

Aucune remarque n'est formulée.

- Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des présents.

1) Bilan moral et rapport d'activité

Quelques données pour la saison 2022/2023 :

- 114 adhérents dont 106 licenciés au CTV
- Au niveau des adhérents : 45 femmes et 69 hommes
- Au niveau des adhérents : 42 jeunes (16 filles et 26 garçons) et 72 adultes (29 femmes et 43 hommes)

Petit comparatif avec les saisons précédentes :

Saison	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Nombre d'adhérents au CTV	124	112	114
Licenciés au CTV	118	105	106

Répartition par commune des 114 adhérents :

St André les Alpes (04) : 38 adhérents, La Mure Argens (04) : 24 adhérents, Moriez (04) : 14 adhérents, Clumanc (04) : 6 adhérents, Allons (04) : 4 adhérents, Chaudon-Norante (04) : 4 adhérents, St Chamas (13) : 4 adhérents, St Julien sur Verdon (04) : 3 adhérents, Thorame Basse (04) : 3 adhérents, Tartonne (04) : 3 adhérents, Lambruisse (04) : 3 adhérents, Digne les Bains (04) : 2 adhérents, St Raphaël (83) : 2 adhérents, Vergons (04) : 1 adhérent, Visan (84) : 1 adhérent, Manosque (04) : 1 adhérent, Marseille (13) : 1 adhérent.

Les travaux d'éclairage ont été effectués par URBELEC pour changer les halogènes des deux courts en LED. La Mairie a fini de reboucher la tranchée. Benoit Allemann a mis l'enduit pour reboucher les trous dans les WC.

Des cendriers ont été placés devant les portes des courts et du club house.

Des services sont à la disposition des adhérents : vente de balles et service de cordage (pose seule à 10€ ou cordage + pose à 15€). Nous mettons tout en œuvre pour que le prix de ces services soit inférieur à ce qu'ils pourraient trouver ailleurs.

Le court n°3 est en très mauvais état, la location n'a pas été possible encore cet été.

Une convention va être passée avec l'entreprise Améliberté qui s'occupe d'organiser des séjours pour personnes handicapées.

Une convention est passée avec l'OTI Verdon Tourisme pour les prestations de service (location tennis + mini-golf).

Noah Bernard effectue son SNU au sein du CTV où il seconde Lison Trapolino sur les animations des stages. Il lui reste 25 heures à faire sur les vacances de la Toussaint.

Concernant les activités du Club, les interventions scolaires ont eu lieu en début et en fin d'année scolaire. Nous remercions le Principal du Collège qui met à disposition Lison Trapolino pour permettre ses séances. Elle a pu toucher environ 300 élèves entre les Primaires et les Collégiens. Ces interventions nous permettent de débloquer des licences scolaires à 3 euros pour les enfants.

Timothée Charrier est intervenu sur 5 séances de préparation mentale et a retenu l'attention d'une dizaine d'adhérents.

La sortie au Tournoi de Monaco a eu lieu le dimanche 9 avril et la fête de fin d'année le 28 juin.

Niveau compétition : le CTV a organisé des matchs libres, organisation de 3 TMC dont un en troisième série, participation au challenge Chapus, l'engagement d'une équipe messieurs au championnat départemental 04, et une entente pour une équipe dames avec le TC Digne. Nous tenons à remercier la Pharmacie Boetti, la Pâtisserie Comte et la Maison du Saucisson qui nous ont offert des dons pour les vainqueurs des tournois organisés sur St André.

➤ **Le bilan moral et le rapport d'activité sont approuvés à l'unanimité des présents.**

2) Préparation de l'année et projets à venir

Pour 2023/2024, nous comptons reconduire les différents projets de l'année écoulée :

Une partie des interventions scolaires en début d'année.

Le 12 novembre le TMC Senior Messieurs 3^{ème} série, en novembre la participation au challenge Chapus.

En février, une sortie à l'Open 13, en mars le championnat départemental et les matchs par équipe.

En avril, la sortie au tournoi de Monaco.

En mai, les matchs libres.

En juin, les 2 TMC Senior 4^{ème} série (Dames et Messieurs) et la fête du tennis.

Nous devons penser à programmer la préparation mentale.

Les personnes qui prendront des cours avec Lison devront prendre l'adhésion au Club. Nous devons favoriser la licence « multi-raquettes » qui permet aux adhérents de faire à minima les matchs libres s'ils le souhaitent.

Le certificat médical n'est plus obligatoire !

Une convention est passée avec le Collège et le Conseil Départemental 04 pour que Lison puisse faire ses séances en cas d'intempéries.

Viendra le temps où nous réfléchirons aux tenues du club !

Nouveautés :

- Nous avons un créneau dans la Halle des Sports de St André le jeudi soir de 19h45 à 22h.
- Visite à l'Open 13.
- Se pencher sur le côté développement durable au CTV. Aller chercher le label « club FFT engagé ». Faire un message aux adhérents pour savoir si quelqu'un aurait un meuble extérieur pour en faire une bibliothèque de rue...
- Matchs libres pour les enfants ?

En lien avec la Mairie de St André :

Intervention de l'entreprise (garantie) pour les fissures sur le court 2 ?

Réparations trous sur le court 3 ?

Peinture mini-golf avec remise en état ?

Pose des frêtes de la toiture du club house pour l'étanchéité ?

Mobil-home du camping pour en faire des vestiaires ?

Rénovation sol du mur tennis + changement du grillage ?

Devis de deux rénovations de courts pour le 3 et le 4 ?

Devis pour des terrains de Padel, activité ludique et attractive ?

L'idée de démarcher les entreprises pour aider la commune de St André sur un projet de rénovation des courts 3 et 4 est en cours de réflexion. L'idée de contacter la CCAVP pour nous aider via les fonds européens par exemple, est aussi soulevée par M. Pautrat.

La médaille de Bronze de la FFT a été délivrée à la Présidente pour remercier le Bureau pour son implication et son dynamisme. Le Comité FFT 04 nous conseille de mettre des brises vues au bas des courts pour éviter les gravillons et feuilles sèches. Ils nous conseillent aussi de faire une allée en gravier par exemple pour aller du club house au court 1. La date du 30 septembre est retenue pour faire quelques travaux d'aménagement.

➤ **La préparation de la prochaine année et les projets à venir sont approuvés à l'unanimité des présents.**

3) Rapport financier

Présentation et approbation du bilan comptable de la saison 2022/2023 (du 01/09/2022 au 31/08/2023)

Présentation par le Trésorier du CTV Laurent Silvano. Voici, ci-dessous, le bilan comptable :

RECETTES	
Reliquat Subvention/Aide ADCP 2020 (rénovation 2 courts)	6 000 €
Adhésions au CTV (adhésions + licences)	4 457,5 €
Subventions Communes (St André, La Mûre, Thorame Haute, Moriez et Clumanc)	3 850 €
Locations Office de Tourisme (tennis + mini golf)	1 442 €
Paiements participants sortie Rolex Monte-Carlo	1 353 €
Subvention ANS	1 000 €
Remboursement Pass Sport (quantité : 6)	300 €
Inscriptions 3 TMC (10 €/participant ; 21 joueurs)	210 €
Service cordage	15 €
Intérêts banque CEPAC sur 1 an	4,96 €
TOTAL DES RECETTES	18 632,46 €
DÉPENSES	
Travaux électricité Urbelec (participation club)	6 000 €
Sortie Rolex Monte-Carlo : réservation (1522€), transport (710€), parking (50€)	2 282 €
FFT Licences	2 052 €
Monitrice de Tennis (Lison) : interventions scolaires, fête du tennis, matchs libres	1 434 €
Machine à corder Pro's Pro	1 173,9 €
Equipements Tennis : balles, grips, anti-vibrateurs, lots Pro's Pro TMC, etc.	692,66 €
Intervention Coach mental (Timothée Charrier)	500 €
Mur tennis : peintures (171,29€) + bon d'achat Serdane (230€)	401,29 €
Assurance Groupama	229,95 €
FFT : Cotisation statutaire (47€) + Inscription 2 EQ (76€) + Taxe 3 Tournois (90€)	213 €
Frais de fonctionnement : pieds parasols, poches froid, boissons, sopalin, papier wc, etc.	228,8 €
Reversion OTI 2022 (5%)	72,1 €
Remboursement Chpt Dept	16 €
Frais bancaires CEPAC pour 2 virements	8,45 €
TOTAL DES DÉPENSES	15 304,15 €
BILAN (Recettes - Dépenses) : 18632,46 - 15304,15 = 3328,31€ de bénéfice	

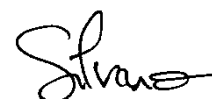
Présidente du CTV

Émilie ALLEMANN



Trésorier du CTV

Laurent SILVANO



L'exercice comptable de la saison 2022/2023 du CTV s'est clôturé le 31/08/2023 par un **bénéfice de 3328,31€**.

Bénéfice conséquent mais à relativiser : 1500€ de subvention de la commune de St André pour la saison 2021/2022 perçue tardivement (en novembre 2022 donc apparaissant sur l'exercice comptable de la saison 2022/2023). Donc sans cette subvention, résultat positif de 1828,31€.

Aucune remarque/question n'est formulée.

- Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des présents.

Présentation et approbation du changement de banque (de la CEPAC vers le Crédit Agricole)

Changement de banque (de la CEPAC vers le Crédit Agricole) pour des raisons financières (coûts moins élevés pour les accès en ligne, virements, etc.) mais aussi pour des raisons pratiques (horaires d'ouverture plus importants).

Au Crédit Agricole : ouverture d'un compte courant (frais = 24€/an) + parts sociétales (15€).

Demande de clôture du compte détenu à la CEPAC.

Aucune remarque/question n'est formulée.

- Les décisions quant au changement de banque (ouverture/clôture) sont approuvées à l'unanimité des présents.

Présentation et approbation du budget prévisionnel pour la saison 2023/2024

Pour l'exercice à venir, le budget préparé est équilibré.

CTV BUDGET PRÉVISIONNEL 2023/2024

RECETTES	MONTANT	DÉPENSES	PRIX	QUANTITÉ	MONTANT
Adhésions au CTV (adhésions + licences)	4 000 €	1) Frais de fonctionnement général			
Subventions des municipalités de la CCAPV	2 100 €	FFT Cotisations statutaires (47 €) + Licences Ligue PACA (2000 €)	x	x	2 047,00 €
Sortie à un Tournoi ATP (place 36 €/pers. x 38 participants)	1 368 €	Assurance Groupama	x	x	232,26 €
Prestation de services OTI (locations et ventes)	1 100 €	Réversion annuelle OTI (5%)	x	x	55,00 €
Subvention ANS	1 000 €	Frais bancaires CA (24€) + Parts sociales (15€)	39 €	x	39,00 €
Tee-shirt du CTV (10 €/pers. x 20)	200 €	Equipements du club (savon, éponges, sacs poubelles, papier wc, sopalin, etc.)	x	x	100,00 €
Inscriptions aux 3 TMC (paiement des joueurs : 10 €/pers.)	240 €	Tee-shirt du CTV (20 pers)	20 €	20	400,00 €
		TOTAL 1			2 873,26 €
		2) Frais liés à la compétition			
		FFT Taxe Tournois : 3 TMC	30 €	3	90,00 €
		FFT Frais engagement équipes (Chapuis + Messieurs)	38 €	2	76,00 €
		FFT Frais engagement Chpt Ind Dept 04	16 €	6	96,00 €
		Lots/Cadeaux/Trophées pour les 3 TMC	100 €	3	300,00 €
		Interventions Coach mental	100 €	5	500,00 €
		Balles Babolat Team (4 balles) pour les matchs compétitions	8,50 €	30	255,00 €
		Achats consommables accueil des compétitions	40 €	8	320,00 €
		TOTAL 2			1 637,00 €
		3) Frais pour les animations/activités du CTV : scolaires, fête du tennis, matchs libres, journée portes ouvertes, etc.			
		Interventions Monitrice de Tennis (scolaires, cours, matchs libres, etc.)	x	x	1 900,00 €
		Renouvellement matériel du club (raquettes, balles, grips/surgrips, antivibrateur, etc.)	x	x	300,00 €
		Achats consommables (boissons, goûters, apéros, etc.)	x	x	150,00 €
		Lots/Cadeaux pour les enfants	x	x	100,00 €
		TOTAL 3			2 450,00 €
		4) Sortie au Tournoi de Tennis Rolex Monte-Carlo Masters (Monaco) ou Sortie Open 13			
		Places/billets d'entrée (36 € la place x 42 participants) + frais de réservation (10 €)	x	x	1 522,00 €
		Transport en bus aller/retour : St André/Monaco (750 €) + Parking Bus (50 €)	x	x	800,00 €
		TOTAL 4			2 322,00 €
		5) Divers (amélioration/entretien/rénovation des structures/matériel)			
		Autres idées/projets : bâches bas de grillage? Eclairage ext club? Arrière mur tennis?	x	x	500,00 €
		Développement durable, écolo	x	x	225,74 €
		TOTAL 5			725,74 €
TOTAL DES RECETTES	10 008,00 €	TOTAL DES DÉPENSES			10 008,00 €

Fait à Saint André les Alpes, le 31/08/23



Club de Tennis du Verdon (CTV)
Mairie, Place Charles Bron
04170 Saint André les Alpes

Laurent SILVANO (Trésorier)

Émilie ALLEMANN (Présidente)

Aucune remarque/question n'est formulée.

➤ Le budget prévisionnel 2023/2024 est approuvé à l'unanimité des présents.

4) Présentation des montants des cotisations/licences pour la saison 2023/2024

Toujours dans l'optique de rendre le tennis accessible au plus grand nombre, aucun changement au niveau des montants des cotisations au CTV :

- Abonnement Annuel Individuel Jeune (moins de 18 ans) : 30 Euros
- Abonnement Annuel Individuel Adulte : 40 Euros
- Abonnement Annuel Duo (2 membres de la même famille) : 30 Euros/personne
- Abonnement Annuel Famille (à partir de 3 membres de la même famille) : 15 Euros/personne

Aucun changement non plus au niveau des tarifs FFT des licences 2024 par rapport à la saison dernière :

- Licence multi-raquettes Jeune 6 ans et moins : 12 Euros
- Licence multi-raquettes Jeune 7 ans à moins de 18 ans : 22 Euros
- Licence multi-raquettes Adulte (à partir de 18 ans) : 32 Euros
- Licence découverte : 3 Euros
- Licence scolaire : 3 Euros

5) Élection des membres du Comité Directeur et du Bureau

Se propose de faire partie du Comité Directeur : Mme ALLEMANN Émilie, M. SILVANO Laurent, M. TRAPOLINO Franky et M. CIRILLO Denis.

Nouveau Bureau composé de 4 personnes :

- Présidente : Mme ALLEMANN Émilie
- Trésorier : M. SILVANO Laurent
- Secrétaire : M. TRAPOLINO Franky
- Secrétaire Adjoint : M. CIRILLO Denis

➤ L'élection des membres du Comité Directeur et du Bureau est approuvée à l'unanimité des présents.

6) Questions diverses

Aucune question.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, la Présidente du CTV Émilie Allemann clôture cette assemblée générale (séance levée à 18h01) et invite les personnes autour du verre de l'amitié.

Fait à St André les Alpes le 02/09/2023

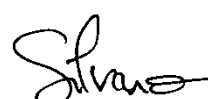
Secrétaire de séance et Présidente du CTV

Émilie ALLEMANN



Trésorier du CTV

Laurent SILVANO





CLUB DE TENNIS DU VERDON (CTV)

Adresse des courts : 107 Chemin des Loisirs – 04170 Saint André les Alpes
Adresse postale : CTV – Mairie, 1 Place Charles Bron – 04170 Saint André les Alpes
N°SIRET : 429 485 899 00018

Mail du CTV : clubtennisverdon@gmail.com

Site Internet du CTV : <http://www.clubdetennisduverdon.sitew.fr/>

Page Facebook du CTV : <https://www.facebook.com/ctverdon/>

PROCÈS-VERBAL DE DÉLIBÉRATION POUR L'OUVERTURE D'UN COMPTE

Tous les membres du Bureau se sont réunis sous la Présidence de Mme ALLEMANN Émilie.

Le Bureau peut délibérer valablement.

Le Bureau donne pouvoir à :

- Mme ALLEMANN Émilie en tant que Présidente
- M. SILVANO Laurent en tant que Trésorier

qui pourront agir séparément,

de faire toutes opérations concernant le fonctionnement du compte ouvert,

et notamment de :

- Déposer toutes sommes, à vue ou à échéance, et tous titres, et les retirer, soit en totalité, soit en partie.
- Faire tous emplois de fonds et opérer toutes ventes de titres et de valeurs, et en toucher le prix.
- Signer tous chèques, billets, reçus, ordres de virement, ordres de bourses, bordereaux d'encaissement et de versement, et généralement toutes pièces quelconques.
- Endosser et acquitter tous chèques, billets, et autres effets de commerce, et domicilier tous paiements.
- Donner quittances et décharges, et approuver tous règlements et arrêtés de compte.
- Se faire communiquer toutes pièces et renseignements concernant les opérations enregistrées sur le compte sans exception ni réserve.
- Clôturer le compte que le CTV détient à la Caisse d'Épargne de Saint André les Alpes.

A Saint André les Alpes, le 02/09/2023

Trésorier du CTV

Laurent SILVANO

Présidente du CTV

Émilie ALLEMANN